

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trois juillet deux mille vingt, convocation du Conseil Municipal d'Aclou adressée à chacun des Conseillers Municipaux pour le vendredi 10 juillet deux mille vingt à 19 heures afin de délibérer sur :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 05 juin 2020
- Désignation des délégués pour le vote des sénateurs
- Vote du budget primitif
- Vote des taxes communales
- Renouvellement du contrat de travail de Monsieur Thierry Théo
- Délibération pour le recrutement temporaire d'un agent contractuel
- Divers

Présents : Mr Nicolas SEYS, Mme Claudine HABRAN donne procuration à Mme Séverine Rousseau , Mme Françoise LEPRÊTRE, Mme Emilie TONEIN, Mme Séverine ROUSSEAU, Mme Brigitte PIETTE, Mr Fabien PLET, Mr Mickaël REGNAULT, Mr Christophe PIGEON, Mr Steve LENOIR, Mr François LACALMETTE.

1 / Approbation du compte-rendu du conseil du 05 juin 2020

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le compte-rendu du conseil du 05 juin 2020

2/Elections Sénatoriales : Election d'un délégué titulaire

Monsieur Nicolas SEYS a été élu délégué titulaire pour voter aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Elections Sénatoriales : Election de trois suppléants

- Madame Leprêtre Françoise a été élue suppléante
- Monsieur Lenoir Steve a été élu suppléant
- Madame Rousseau Séverine a été élue suppléante

3/ Vote du budget primitif 2020

Section de fonctionnement - Dépenses		
	Chapitres	Montants
011	Charges à caractères générales	163 894.00
012	Charges du personnel	28 307.00
65	Autres charges de gestion courantes	61 469.00
67	Charges exceptionnelles	2 999.00
042	Amortissement	2 200.00
023	Virement à la section d'investissement	21 974.00
	Total	280 943.00
Section de fonctionnement - Recettes		
	Chapitre	Montants
002		166 940.00
70	Produits services	200.00
73	Impôts et taxes	41 000.00
74	Dotations et participations	64 451.00
75	Revenus des immeubles	8 000.00
77	Produits exceptionnels	252.00
	Total	280 943.00
Section d'investissement - Dépenses		
	Chapitres	Montants
21	Immobilisations corporelles	95 570.00
	Reste à réaliser 2019	4 600.00
	Total	100 170.00

Section d'investissement - Recettes		
	Chapitres	Montants
13	Subventions d'investissement	33 687 .00
10	Fonds Divers (tva - Taxe d'aménagement)	4 371.00
001	Excédent	37 938.00
021	Virement de la section de fonctionnement	21 974.00
040	Amortissement	2 200.00
	Total	100 170.00

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le budget primitif 2020.

Subventions communales

Commune d'Aclou - Séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

	Montant 2020
Amicales des anciens combattants	300.00 €
Association sports et loisirs	1 300.00 €
Association SARS	250.00 €
Association Gym volontaire	650.00 €
Association de la croix rouge	150.00 €
Association du secours catholique	150.00 €
Association Les Amis de Saint-Rémy	650.00 €
Coopérative scolaire de Berthouville	150.00 €
Coopérative scolaire de Franqueville	150.00 €
TOTAL	3 750.00 €

4/ Taxes Communales :

Le conseil municipal, après délibération décide de voter à l'unanimité de garder les mêmes taux que l'année précédente :

	Bases notifiées	Taux votés	Produits obtenus
Taxe foncière sur les propriétés bâties	170 700	8.73	14 902.00
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	29 800	25.37	7560.00
Total produit			22 462.00

5/ Renouvellement du contrat de Monsieur Théo Thierry

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de 3 ans à Monsieur Théo Thierry en qualité d'adjoint technique

6/ Recrutement temporaire d'un agent contractuel

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité lié au nettoyage de la déchetterie et élagage du domaine public suite au passage de la fibre-optique ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : décide le recrutement d'un agent contractuel au grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période deux mois 2 mois allant du 22 juillet 2020 au 30 septembre 2020. Cet agent assurera des fonctions d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet. La rémunération de l'agent sera calculée aux heures réellement effectuées sur la base de l'indice brut 353 majoré 329,

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

7/ Divers

Demande de Madame Tonein Emilie pour l'utilisation de la salle Ph Bullet pour réaliser du théâtre le mercredi soir : l'ensemble du conseil municipal émet un avis favorable

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée 22 h 30